

PREDICATION

La cinquième demande du « Notre Père » nous interroge sur les notions de dette et de péché. Si la représentation de la dette de l'homme envers Dieu est assez aisée, celle de l'homme envers ses semblables concerne des réalités plus larges. Que recouvrent les remises pour lesquelles nous intercédons ?

Chers amis,

Remets-nous nos dettes, comme nous-mêmes avons remis à nos débiteurs !

Matthieu 6, 12

Remets-nous nos péchés, car nous-mêmes nous remettons à quiconque nous doit !

Luc 11, 4

Les versions de Matthieu et Luc sont proches dans l'esprit mais divergent tout de même sur les notions de dette et de péché. Sont-elles identiques ?

La réponse à cette énigme passe à nouveau par le mot araméen qui est à l'origine du grec utilisé dans la prière. Jésus devait très certainement utiliser le terme de « hobah » dont le sens premier est « dette » ce qui correspond au grec « ophilema » et l'évangéliste Matthieu s'en tient à ce mot. Luc opte pour une interprétation plus secondaire et utilise le mot de « amartia » qui se traduit par « péché ». Nous nous souvenons des impératifs de métrique et de rythmique que s'est prescrit Luc et par conséquent le respect des 81 syllabes dans la prière elle-même ainsi que dans son introduction. Ce second vocable s'impose dans la mesure où il compte une syllabe de moins.

Cela nous conduit à évoquer quelques éléments de méthode qui permettent d'évaluer la plus grande probabilité de la version la plus ancienne et originale d'un texte lorsque des divergences apparaissent. Dans le cas qui nous intéresse, nous comprenons bien que les contraintes de Luc sont plus lourdes que celle de Matthieu. Par conséquent la version du troisième évangéliste est plus poétique et plus construite alors que celle du premier est plus brute et très probablement plus ancienne et authentique.

La règle habituelle consiste à retenir comme le texte le plus ancien celui qui tient les propos les plus rudes et les plus éloignés du cadre habituel de la foi établie. Cela se conçoit aisément. La tendance naturelle consiste à atténuer les aspérités d'un texte pour heurter le moins de personnes possibles et si nécessaire de la manière la plus douce envisageable. La stratégie de communication demeure la même de nos jours, pour attirer les multiples auditoires et les intéresser, il vaut mieux ne pas s'en prendre trop violemment à eux... sauf si vous voulez vous adresser à une élite ou à un public-cible restreint. Ainsi une campagne de recrutement des « Marines » américains proclamait : ne venez pas chez nous, nous ne prenons que les meilleurs. Mais le christianisme primitif et les Églises à sa suite, jusqu'à ce jour, se sont inscrits davantage dans des logiques d'évangélisation globale et n'ont pas cherché à s'inscrire dans des groupes à identité forte ou marginale. Cela se comprend, la finale de Matthieu invite à évangéliser le monde entier et non pas des minorités spécifiques. C'est tout le problème des Églises multitudinistes... en s'adressant à la multitude, elles ont tendance à porter des discours consensuels et par conséquent à ne séduire que très difficilement. Il faut bien le reconnaître, aujourd'hui la mode est aux identités tranchantes et radicales. Mais est-ce la vocation de l'Église que de s'engouffrer dans cette voie ? La question se pose. De nos jours, comme dans l'Antiquité et du temps du christianisme primitif, la tendance est à atténuer le tranchant du message.

Par conséquent, le texte initial est le plus clivant, celui qui séduit le moins mais qui demande le plus d'engagement. Quel intérêt aurait l'institution ecclésiale, de tout temps, à heurter l'esprit religieux des femmes et des hommes qu'elle veut convaincre et séduire... C'est aussi cela l'Église, trouver un angle d'approche qui suscite l'intérêt ou l'affrontement n'est pas la meilleure promesse de succès. Ainsi, personne n'a intérêt à durcir le discours tenu par Jésus, en conséquence de quoi les textes les plus radicaux sont les plus anciens. À condition toutefois de ne pas être exprimé dans des manuscrits trop partiels et marginaux.

L'association voire la confusion entre péché et dette est assez habituelle dans l'Ancien Testament. De très anciens commentaires des textes bibliques mélangent les deux termes. Le péché est associé à la dette et le pécheur est perçu comme un débiteur à l'encontre de Dieu, bien entendu. De même, une expression a pris forme dans les temps anciens, « délier et remettre les dettes ». Cette association nous invite à faire le lien avec les dispositions prévues pour l'année sabbatique. En effet, chaque septième année intervenait la remise des dettes qui s'accompagnaient par la libération des débiteurs insolubles. Nous trouvons en Deutéronome 15, 12 – 18 l'ensemble des prescriptions. Tous les cinquante ans était prévue une année jubilaire qui redistribuait totalement les richesses et qui de plus devait être une année blanche sur le plan économique. Même la terre était destinée à demeurer en friche. Les commandements détaillés se trouvent en Lévitique 25, 8 – 22. L'année sabbatique était respectée mais l'année jubilaire est restée une utopie selon le Père de Vaux, célèbre historien de l'École biblique et archéologique de Jérusalem. Il apparaît donc clairement que la question de la remise des dettes ne concerne pas seulement le champ spirituel de la question du péché face à Dieu. Si nous envisageons aisément que la dette de l'homme face à Dieu est de l'ordre du péché, la question de l'inscription de cette même dette entre humains recouvre des registres bien plus larges.

Comment définir le péché ? Le regard traditionnel se propose de le concevoir comme une offense à la loi divine ou sa transgression. Constatons que les mouvements athées, au moins à leur origine, ont été très attachés à un respect strict de la morale et de la loi. Il y a eu surtout une transmutation de la notion de Dieu vers la loi et la morale plutôt qu'un bouleversement radical de la notion de faute. Le péché, aujourd'hui, peut également se concevoir comme cet espace qui nous sépare de l'idéal que nous nous fixons en regard de l'Absolu qui nous anime. En tout état de cause, l'idée de péché reste liée à une transgression d'ordre moral même si elle recouvre parfois des réalités bien concrètes.

En revanche, la dette contractée entre êtres humains concerne souvent des aspects très matériels. Il n'est pas question de sous-estimer les impacts liés aux vexations, brimades et autres prises de pouvoir sur les personnes à travers des propos humiliants ou des pressions et agressions ignobles. Mais les dettes recoupent également des réalités matérielles et financières. Ainsi, quand nous prions Dieu afin qu'ils nous remettent nos dettes, envisageons-nous réellement d'annuler à nos débiteurs les dettes qu'ils ont contractées à notre encontre ? Autrement dit, sommes-nous prêts tous les sept ans à revoir nos relations avec nos débiteurs et tous les cinquante ans à remettre le système économique à plat et le repenser autrement ?

Du temps de l'Israël ancien, cette règle de l'année sabbatique avait un impact économique réel et le crédit naissant était fortement impacté par ce cadre religieux et économique. Est-ce commettre un péché que de ne pas effacer les dettes aux personnes qui nous sont redevables ? Est-ce que Dieu nous pardonnera nos transgressions si nous n'effaçons pas

les créances ? Dans la version de Mathieu, il est évident que Dieu effacera les dettes plus tard comme nous avons effacé les dettes de notre temps... Autrement dit, nous ne sommes pas généreux parce que Dieu l'a été à notre égard mais bien l'inverse, Dieu sera généreux car nous l'avons été.

Avant d'être religieuse, la question de la remise de la dette est une affaire juridique et économique.

Cela nous interroge sur nos pratiques, non seulement personnelles mais aussi et peut-être surtout collectives. Comment gérer la notion des dettes publiques, comment inventer un système économique où la dette n'augmente pas la dépendance mais au contraire permet l'émancipation et le progrès sur un plan humain ? La dette est appelée à être effacée et demeure un outil dont l'objectif est d'augmenter l'espace de liberté.

Une fois de plus, la prière de Jésus nous emporte assez loin des compréhensions habituelles lorsque nous nous plongeons plus avant dans les textes bibliques et quand nous acceptons de nous laisser interroger par eux en les plaçant dans le contexte général d'une époque et d'une attente. Il est évident en lisant cette prière et quelques autres textes évangéliques que l'époque était marquée par une attente messianique intensive. Il était urgent d'effacer les dettes sur la terre pour hâter la venue du Règne de Dieu. Dieu allait pouvoir glorifier Son Nom, organiser Son Règne et réaliser Sa Volonté puisque les dettes entre les femmes et hommes vivant sur terre étaient remises... et que même la terre connaissait le repos.

Notre Dieu, accorde-nous la grâce de comprendre qu'il existe des interactions entre ce que nous vivons sur terre et ce que nous espérons au ciel. Notre monde est un reflet du Tien, permets que nous ne l'oublions jamais. Amen.

Pasteur Pascal Trunck, Temple de Longeville le 21 mars 2021